

1 Contexte et problématique

Le Conseil National de l'Alimentation (CNA) a adopté en juillet 2021 [l'avis n°89, Retour d'expérience de la crise Covid-19 – Période du premier confinement](#). Cet avis est issu d'une autosaisine du CNA. Un groupe de concertation (1), présidé par M. Jean-Luc Angot et modéré par Mme Catherine Darrot, a travaillé pendant plus de 7 mois.

Ce groupe avait notamment pour objectifs de :

- **capitaliser les expériences des membres du CNA** sur la période du premier confinement, pour dégager une vision globale et partagée de la crise et relever les points positifs et négatifs des actions mises en œuvre ;
- **formuler des recommandations** visant à **accroître la résilience du système alimentaire français**, en s'appuyant notamment sur ces retours d'expériences et sur les notions de *One Health* (1), de démocratie alimentaire et de droit à l'alimentation, mises en lumière par la crise ;
- **mettre à jour l'avis n°81 « Alimentation favorable à la santé »**, afin de tirer les enseignements de la crise et de formuler/reformuler des recommandations ;
- conduire le Retex en articulation avec la mise en œuvre du **plan de relance** du Gouvernement.

2 Enjeux identifiés

L'analyse de la crise, ainsi que les retours d'expérience des membres du groupe de concertation ont permis de faire émerger plusieurs constats majeurs. Ces derniers interrogent le système alimentaire dans son organisation, à l'échelle à la fois nationale, européenne et mondiale.

- **La nécessité de développer et de mettre en pratique l'approche *One Health***

Le concept ***One Health*** promeut la prise en compte de plusieurs leviers à même d'accroître la capacité des pays à mieux anticiper et faire face aux crises sanitaires d'ampleur mondiale, notamment :

- la reconnaissance et la prise en compte dans les politiques publiques des interconnexions entre santé humaine, animale et environnementale ;
- l'approche collaborative, multisectorielle et transdisciplinaire ;
- l'interaction entre les échelles locale, régionale, nationale et mondiale.

Au niveau du système alimentaire français, le confinement a conduit à l'accentuation de la collaboration multi-acteurs à toutes les échelles du territoire, permettant de faire face au choc et de mettre en place de nouvelles manières de produire, transformer, distribuer, consommer et de lutter contre la précarité alimentaire.

Au niveau individuel, des études ont mis en avant l'interdépendance des enjeux alimentaires et sanitaires, notamment les liens entre les pathologies à fortes composantes alimentaires et les risques de morbidité et de complications associés à la Covid-19.

Le déclenchement de la crise Covid-19 a ainsi renforcé la nécessité de développer une vision plus systémique du fait alimentaire, à travers la mise en œuvre de **l'approche *One Health*** à tous les niveaux de la chaîne alimentaire.

- **La mise en évidence d'inégalités dans l'accès à une alimentation compatible avec un système alimentaire durable, invitant à développer une réflexion sur le droit à l'alimentation et la démocratie alimentaire**

De nombreux citoyens se sont tournés vers une alimentation considérée comme plus durable (approvisionnement local, en circuits courts, achat de produits frais, bio, de saison, etc.). Ces évolutions témoignent d'un besoin accru pour une partie de la population de plus de transparence et d'une volonté de se réappropriier les conditions de production et de son alimentation. En parallèle, les inégalités territoriales, sociales et économiques dans l'accès à une alimentation compatible avec un système alimentaire durable se sont accentuées, faisant augmenter ou renforçant les situations de précarité alimentaire.

Ces constats démontrent que l'accès à l'alimentation durable n'est pas garanti pour tous sur le territoire français. Ils appellent à développer les conditions de mise en œuvre d'une **démocratie alimentaire** et d'un **droit à l'alimentation**, afin de favoriser l'accès à l'alimentation compatible avec un système alimentaire durable pour tous.

(1) L'approche *One Health* est traduite en français par « Une Seule Santé ».

• La nécessité de renforcer la souveraineté alimentaire en France

La crise a révélé des fragilités de la chaîne alimentaire française : dépendance vis-à-vis de la main d'œuvre agricole étrangère, manque d'autonomie alimentaire de certains territoires, difficultés de certaines filières à écouler les stocks, etc. Malgré ces perturbations, les approvisionnements ont été maintenus sur l'ensemble du territoire.

Pour répondre à la demande accrue en produits locaux/français et pour permettre aux acteurs de la chaîne alimentaire de mieux s'adapter au contexte de crise, il semble nécessaire de développer la souveraineté alimentaire française.

Ce qu'il faut retenir

Le déclenchement de la crise a mis au jour les **risques, les inégalités et les fragilités inhérentes au système alimentaire français et mondial**, mais aussi la **capacité d'adaptation des acteurs de la chaîne**. Elle a fait entrevoir des **systèmes alternatifs** à même d'assurer la continuité de l'approvisionnement sur le territoire. Ces transformations renforcent la nécessité de re-questionner le fonctionnement du système alimentaire à la lumière de l'approche **One Health** et des notions de **droit à l'alimentation** et de **démocratie alimentaire**, afin de développer des modes de production, de distribution, de transformation et de consommation plus durables et résilients.

3 Qu'est-ce qu'un système alimentaire durable ?

Objectif commun partagé

Le CNA a mis en avant la nécessité d'atteindre l'objectif d'une alimentation compatible avec un système alimentaire durable. L'avis n°89 définit ainsi la notion de « système alimentaire durable » et les recommandations formulées vont dans le sens d'une atteinte de cet objectif.

Selon la [définition de la FAO](#), un **système alimentaire durable** est un système alimentaire qui assure la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous de telle sorte que les bases économiques, sociales et environnementales permettant de générer la sécurité alimentaire et la nutrition pour les générations futures ne soient pas compromises.

Cela signifie que :

- Il est rentable dans tous les domaines (durabilité économique) ;
- Il a des avantages généraux pour la société (durabilité sociale) ;
- Il a un impact positif ou neutre sur l'environnement naturel (durabilité environnementale).

Le CNA a souhaité proposer des **indicateurs** pouvant être utiles pour s'assurer qu'une décision favorise bien la durabilité du système alimentaire. Le terme de « système alimentaire durable » est privilégié par le CNA du fait du contexte de crise et en raison du caractère englobant du concept de durabilité.

Indicateurs favorisant la durabilité d'un système alimentaire



4 Recommandations du CNA pour aller vers une évolution systémique et une meilleure réponse du système alimentaire face aux crises


Le CNA formule dans un premier temps des recommandations appelées par la crise, qui doivent être mises en œuvre à moyen/long terme. Elles visent à accroître la durabilité et la résilience du système face à ce type d'événement, en répondant à **3 problématiques prioritaires**, mises en lumière par l'analyse des impacts de la crise. Le CNA a proposé des **orientations** possibles pour y répondre, auxquelles sont associés des **moyens d'action concrets** pour les mettre en œuvre.





Moyen/long
terme

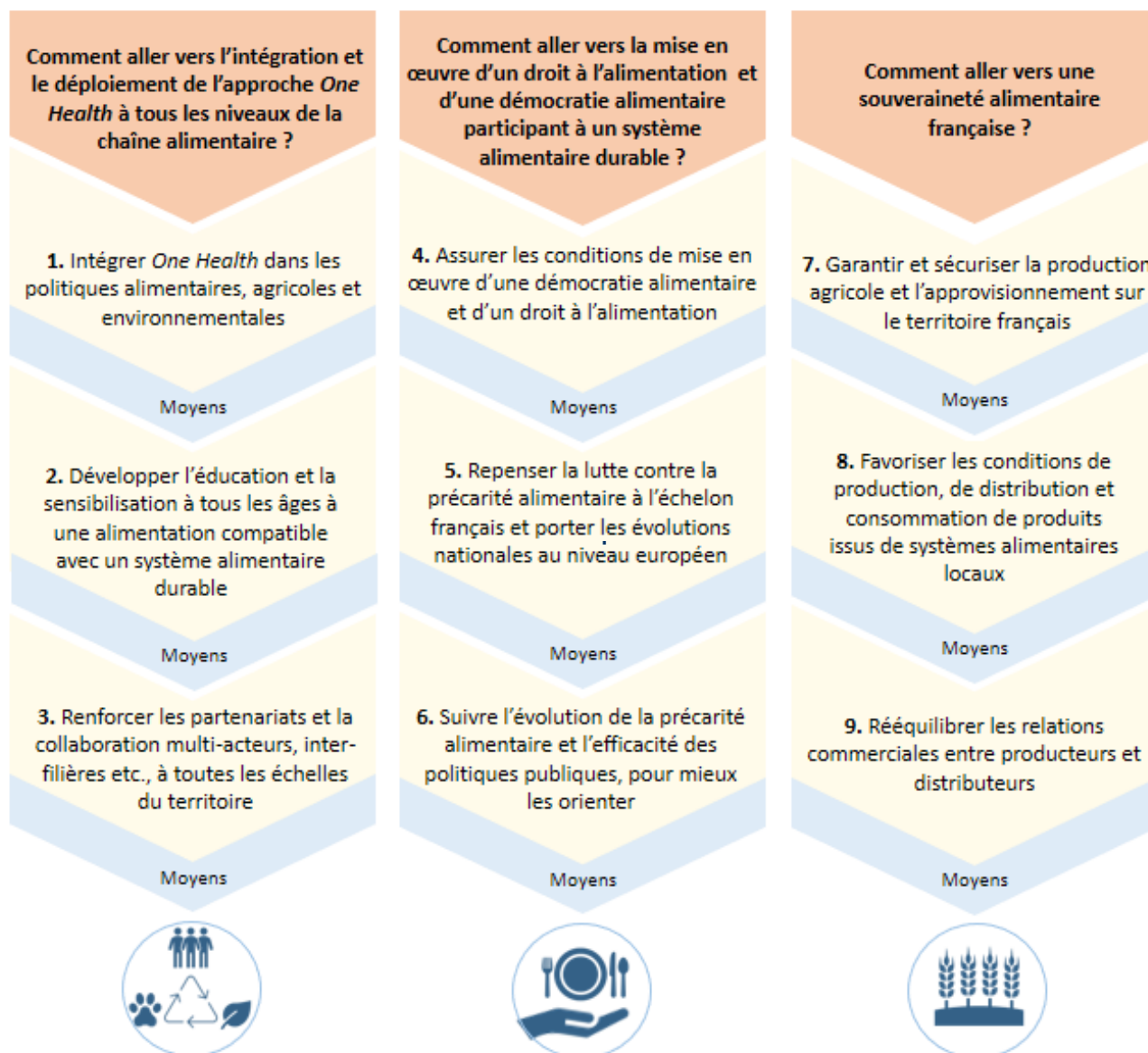
1

Des recommandations pour aller vers
une évolution systémique

 **Problématiques**

 Orientations possibles

 Moyens concrets*



* Les moyens concrets sont détaillés dans l'avis 89 du CNA.

Le CNA a également proposé des actions concrètes issues des retours d'expérience des membres du groupe de concertation, qui visent à sécuriser la chaîne alimentaire de l'amont (approvisionnement, main d'œuvre dans les champs etc.) à l'aval (sécurité sanitaire des aliments), en situation de crise.

Dans une perspective de gestion opérationnelle des risques pouvant perturber l'ensemble de la chaîne alimentaire, ces recommandations ont vocation à être mises en place à court terme en réponse à la survenue d'une crise, afin de permettre au système alimentaire de mieux faire face à ce type d'événement.



Court terme/
opérationnel

2

Des recommandations pour aller vers une meilleure gestion de crise 8 pistes d'action pour une meilleure réponse du système alimentaire face aux crises et/ou aux situations de confinement



4 pistes d'action pour une meilleure adaptation des maillons de la chaîne alimentaire en temps de crise

1. Améliorer la connaissance des différents systèmes de distribution et d'approvisionnement.
2. Adapter le système de distribution en situation d'urgence, pour garantir un accès pour tous à une alimentation durable en temps de crise.
3. Adapter le système d'aide alimentaire à une situation d'urgence.
4. Adapter le secteur de la restauration collective et commerciale à une situation d'urgence pour un accès par tous à une alimentation durable en temps de crise.



2 pistes d'action pour une meilleure sécurisation de la logistique à tous les niveaux de la chaîne alimentaire

5. Assurer le stockage et l'écoulement de la production agricole.
6. Sécuriser le transport, la production et la logistique à tous les niveaux de la chaîne alimentaire.



2 leviers à privilégier pour une réponse plus efficace à la crise

7. La collaboration, coopération et dialogue entre acteurs.
8. L'approche territoriale.

Les derniers avis du CNA peuvent être consultés sur le site : www.cna-alimentation.fr